

Semences et biodiversité : comprendre et maîtriser la réglementation et ses enjeux

Objectifs de la formation

Comprendre et s'approprier les grands principes de la réglementation semences, les droits de propriété intellectuelle et la gestion des ressources génétiques, afin d'alimenter les travaux individuels et collectifs de gestion in situ de la biodiversité c

Déroulé

- Principes juridiques et scientifiques qui encadrent la réglementation semences : historique, acteurs, enjeux
- Évolutions actuelles : Traités internationaux, règlement européen, lois et règlements nationaux
- Impact de ce contexte sur l'activité agricole, le développement rural et l'environnement, à partir de cas concrets exposés par les stagiaires
- Principes juridiques de la gestion des ressources génétiques : historique, acteurs, intérêts et limites actuelles
- Place de la gestion collective in situ dans la gestion nationale et globale des ressources génétiques.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 05/11/2014

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Autres nous consulter

Plus de renseignements

Carl Waroquiers

addear.42@wanadoo.fr

Addear de la Loire

04 77 26 45 51

repas du midi pris à la cantine du Lycée (10€)

Dates, lieux et intervenants

12 nov 2014
09:30 - 17:30 (7hrs)

Lycée agricole de Précieux
42605 MONTBRISON

Guy KASTLER, délégué général du Réseau Semences
Paysannes

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))